

Δ. J. A. A.
03-07-23

I- GEOGRAPHIE : (Dissertation)

Introduction (à titre indicatif)

- Bénin : pays à économie dominée de l'Afrique Occidentale → efforts de dynamisation des secteurs d'activités économiques.
- Atouts et défis du sous-secteur des transports en République du Bénin.
- Plan
 - Description des efforts des gouvernants pour un réel développement des transports.
 - Présentation des potentialités dont dispose le Bénin pour dynamiser ce sous-secteur.
 - Exposé des difficultés auxquelles ce sous-secteur d'activités est confronté.

➤ Efforts des gouvernants pour un réel développement des transports au Bénin.

Vision de l'Etat béninois dans le sous-secteur des transports : faire du Bénin, une plateforme de service logistique et d'exportation ; doter le pays d'un système intégré d'infrastructures et de services de transports performants.

- Efforts de construction de routes à travers le pays (Cotonou-Malanville, Kraké-Hillacondji, Dassa-Porga, Ouaké-Tchikandou, Natitingou-Boukoubé, Porto-Novo-Savè, Aplahoué-Bohicon-Kétou-Illara, Kandi-Ségbana, Toffo-Lalo-Djidja...).
- Politique d'installation des postes de péage/pesage routiers.
- Construction de l'échangeur de Godomey et de plusieurs passages supérieurs à Cotonou → facilitation de la libre circulation des personnes et des biens.
- Asphalage de plusieurs artères urbaines → facilitation de la mobilité urbaine.
- Lutte contre les tracasseries et l'insécurité routières.
- Allègement des procédures douanières et des tracasseries policières.

- Renouvellement périodique du parc automobile administratif.
- Lutte contre la fraude dans la délivrance du permis de conduire.
- Contrôle et limitation des vitesses sur les axes routiers.
- Restructuration du Centre National de Sécurité Routière (CNSR).
- Incitation à la promotion du transport en commun.
- Aménagement périodique des pistes de desserte rurale → désenclavement des zones de production.
- Projet de réhabilitation du réseau ferroviaire.
- Réaménagement de l'aéroport international de Cotonou.
- Construction de l'aéroport de Tourou (Parakou).
- Renforcement des infrastructures portuaires : modernisation et extension du Port Autonome de Cotonou → augmentation du flux des navires et du fret ; amélioration de la compétitivité du port et forte contribution au PIB.
- Construction d'un port pétrolier à Sèmè.
- Construction de ports secs à Allada, Tori et Parakou → désengorgement du port de Cotonou.
- Acquisition de bateaux patrouilleurs → amélioration de la surveillance maritime et de la sécurité des navires marchands.
- Aménagement de l'embarcadere d'Abomey-Calavi → facilitation d'accès aux cités lacustres.

Transition (à titre indicatif) : Ces nombreuses actions gouvernementales sont possibles grâce aux multiples potentialités dont dispose le pays.

➤ **Potentialités pour la dynamisation du sous-secteur des transports.**

Au plan naturel

- Relief peu accidenté → facilitation de construction d'infrastructures de transports, fluidité des transports terrestres.
- Situation géographique → couloir de communication entre le Togo, le Nigéria et les pays du Sahel ou de l'hinterland (Burkina-Faso, Niger et Mali).
- Présence de l'océan Atlantique (125 km de côtes) → possibilités de construction de ports, développement du transport maritime et ouverture du pays sur le reste du monde.
- Présence de nombreux cours et plans d'eau → développement du transport fluvio-lagunaire et lacustre.
- ...

Au plan humain

- Population béninoise jeune, dynamique → disponibilité de main-d'œuvre.
- Existence de cadres techniques spécialisés en transports et logistiques : ingénieurs, manutentionnaires, transitaires, conducteurs de véhicules à divers niveaux....

Au plan organisationnel et financier.

- Existence d'un ministère au service des transports → encadrement et réglementation des activités dans le sous-secteur.
- Présence de sociétés nationales et régionales de construction de routes et d'import/export.
- Existence d'écoles et universités d'enseignement technique → ressources humaines et techniques de qualité pour appui technique.
- Multiples partenariats étrangers → assistance technique et financière favorable au développement du sous-secteur.
- Création de plusieurs structures dans le sous-secteur : CNSR, ASECNA, ANATT... → encadrement et régulation des activités de transport.
- Existence d'un code d'investissement → attractivité du sous-secteur pour les investisseurs nationaux et étrangers.
- Existence de structures financières → facilité de financement.
- ...

Transition (à titre indicatif) : Malgré ces potentialités, le sous-secteur des transports reste confronté à plusieurs difficultés.

➤ Difficultés du sous-secteur des transports au Bénin.

- Insuffisance des voies bitumées ou pavées.
- Etroitesse de certaines voies.
- Etat défectueux des infrastructures du réseau routier (nids de poule, impraticabilité...) → difficultés de circulation.
- Vétusté du matériel roulant.
- Léthargie des activités du fonds routier : insuffisance d'entretien des infrastructures routières → détérioration rapide des routes, fréquence des accidents.
- Non-respect du code de la route → fréquence des accidents.
- Insuffisance de gares routières conventionnelles → insécurité du transport des personnes et des biens.

- Léthargie du transport ferroviaire ; vétusté du matériel (rails, locomotives...) → absence du Bénin dans la compétitivité sous-régionale.
- Absence d'une compagnie nationale de transport aérien et domination du sous-secteur par les compagnies étrangères → perte de devises pour le Bénin.
- Existence d'un seul aéroport de classe internationale.
- Faible équipement des pistes d'atterrissage de l'intérieur → faiblesse du trafic interne.
- Inexistence de cabotage.
- Faible compétitivité du port de Cotonou → concurrence des ports voisins de la sous-région, diminution du fret maritime...
- Aléas climatiques → perturbation des transports fluvio-lagunaires et lacustres.
- Ensablement et envasement des cours et plans d'eau → réduction des possibilités de navigation fluvio-lagunaire et lacustre.
- ...

Conclusion (à titre indicatif)

- Sous-secteur des transports au Bénin : nombreuses potentialités et efforts des gouvernants.
- Persistance de certaines difficultés → nécessité de mise en œuvre des réformes initiées pour un meilleur développement des transports.

TABLEAU DES CRITERES ET BAREME

CRITERES	INDICATEURS	ELEMENTS DE REPONSES	POINTS
C1: Interprétation correcte de la situation <i>1,5 pt</i>	CI-1 : Respect de la technique de dissertation	- Le candidat a produit une dissertation comportant une introduction, un corps du devoir et une conclusion - Le candidat a respecté l'ordre des instructions de la consigne - Le candidat n'est pas allé hors sujet	
	CI-2 : Respect de l'ordre des instructions de la consigne	• Le candidat a respecté les trois indicateurs • Le candidat a respecté deux indicateurs • Le candidat a respecté un seul indicateur	1,5 pt
	CI-3 : Réponse à ce qui est attendu	• Le candidat a respecté un seul indicateur • Autres cas de figure	1 pt
			0,5 pt
			0 pt
C2: Utilisation correcte des outils de la discipline <i>4,5 pts</i>	C2.1 : Restitution et utilisation correcte des éléments appris au cours	Le candidat a correctement décrit au moins six (06) efforts des gouvernants pour un réel développement des transports, a présenté au moins trois (03) potentialités dont dispose le Bénin pour dynamiser ce sous-secteur et a exposé au moins trois (03) difficultés auxquelles ce sous-secteur est confronté.....	4,5 pts
	C2.2: Proposition de solutions réalistes et réalisables pour dynamiser les transports au Bénin. <i>pas vu</i>	• NB : - Accorder 0,25 pt par effort juste à concurrence de six (06) - Accorder 0,5 pt par potentialité juste à concurrence de trois (03) - Accorder 0,5 pt par difficulté juste à concurrence de trois (03) - Autres cas de figure..... <i>Ne pas tenir compte du C2-2</i>	0 pt
C3: Cohérence interne	C3.1: Bonne introduction	• Le candidat a présenté une copie avec une introduction comportant les trois éléments, une conclusion respectant les deux éléments et deux transitions correctes..... • Le candidat a présenté une copie avec une introduction comportant les trois éléments..... • Le candidat a présenté une introduction avec deux éléments..... • Autres cas de figure	3pts
			1pt
			0,5pt
			0 pt
	C3.2: Phrases de transition	• Le candidat a présenté une copie avec deux phrases de transitions correctes.....	1pt

	correctes	- Le candidat a présenté une copie avec une phrase de transition correcte..... - Aucune transition correcte	0pt
	C3.3 : Bonne conclusion	- Le candidat a présenté une copie avec une conclusion respectant les deux volets..... - Le candidat a présenté une copie avec une conclusion respectant un volet.....	1pt
		Autres cas de figure.....	0,5pt
		Autres cas de figure.....	0pt
		Autres cas de figure.....	0pt
C4 : Critère de perfectionnement	C4.1 : Limitation du nombre de fautes à moins de dix.	- Le candidat a respecté les trois indicateurs - Le candidat a respecté deux indicateurs - Autres cas de figure	1pt
	C4.2 : Utilisation d'un registre de langue courant		0,5pt
	C4.3 : Construction de phrases claires		0pt
	NB : Le point du C4 n'est attribué qu'à la production qui a totalisé au moins 06 points sur 09		

II- HISTOIRE : (10 points)

2.1- Impact des deux Guerres mondiales sur le processus de la décolonisation en Afrique. (05 points)

Grande Guerre et Seconde Guerre mondiale → facteurs de l'accélération du nationalisme dans ce continent.

- Deux Guerres mondiales → affaiblissement économique et perte de prestige des puissances coloniales (cas de la France et de l'Angleterre).
- Participation active des colonisés à la Première Guerre mondiale → prise de conscience des tares de la civilisation occidentale.
- Fin de la Seconde Guerre mondiale → remise en cause de la supériorité et du mythe de l'invincibilité de l'homme blanc et renforcement de la prise de conscience des colonisés, notamment intellectuels.
- Evolution du statut du colonisateur (de maître à celui de négociateur) → promesses d'émancipation aux colonisés.
- Accentuation de l'effort de guerre (participation humaine, matérielle, financière, et stratégique) et de l'oppression coloniale (injustices, privations, brimades et autres exactions...) → éveil ou affermissement des consciences nationales en Afrique.

- Déception des colonisés suite aux promesses non tenues → révoltes et revendications d'indépendance, essor des mouvements de libération.
- Deux conflits mondiaux → renforcement de l'éveil nationaliste en Afrique ; accélération du processus d'indépendance.

NB :

- *Phrase introductive (0,5 pt) ;*
- *01 pt par impact juste à concurrence de 04 ;*
- *Phrase de conclusion (0,5 pt)*

2-2

2-2-1- Classement chronologique des faits historiques suivants (02 pts)

- Conférence de Terre Neuve
- Conférence inter-alliée de Washington
- Conférence de Téhéran
- Conférence interalliée de Dumbarton Oaks
- Conférence inter-alliée de Yalta
- Conférence inter-alliée de San Francisco

NB :

02 pts pour le bon classement chronologique. Autres cas de figure = 0 pt

2-2-2- Point de vue sur le rôle de l'ONU dans le processus de la décolonisation en Afrique (03 pts)

Succès de l'ONU dans le processus de la décolonisation en Afrique

- Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : un des objectifs statutaires de l'ONU → tremplins aux mouvements de décolonisation.
- Anti-colonialisme prôné par l'ONU → soutien systématique des revendications des peuples coloniaux et accélération du processus d'indépendance des colonies d'Asie et d'Afrique.
- Création du Conseil de Tutelle par l'ONU → décolonisation des territoires sous mandat.
- Déclaration du 10 décembre 1948 → détermination de l'ONU à préserver les droits de l'homme à travers l'adoption de la DUDH.
- ...

Limites du rôle de l'ONU dans le processus de la décolonisation en Afrique

- Conseil de Sécurité dominé par les puissances impérialistes: impuissance de l'ONU face à la question de la décolonisation → ralentissement du processus de décolonisation, difficultés de gestion de l'autodétermination des peuples...
- ONU → manque d'influence sur les puissances impérialistes.
- « Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect des principes d'égalité et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » : mais absence des pays, anciennes colonies, au sein des membres permanents du Conseil de Sécurité.
- Déclaration du 10 décembre 1948 → disposition peu respectée, violation des droits de l'homme dans les colonies, même après l'indépendance.

NB :

0,75 par rôle juste, à concurrence de quatre (04) : deux rôles positifs et deux rôles négatifs.